

REMARQUES :

Lieux de pique-nique à Conches, la Croisille et Saint-Elier.
Le ferme du Bourg à la Croisille (ferme-auberge du XIIIème siècle)

PEPITES :

Conches

Ruines du donjon du (XIe).

Église Sainte-Foy (XIVème siècle) classée MH et ses vitraux (XVIème siècle).

Musée du Verre : Collection d'œuvres en verre de la fin du XIXème siècle à nos jours, œuvres de François Décorchemont.

Musée du Rouloir : Dans une bâtisse authentiquement normande, collection d'objets et d'outils liés à l'apiculture, la cordonnerie, la maréchalerie, la serrurerie, la bourrellerie et la vie d'autrefois.

Arboretum : Espèces européennes, asiatiques et américaines, conservatoire de pommiers .

Pré Bourbeux : Sentiers pédagogiques sur la faune et la flore.

La Croisille

Colombier. Grange dimière. Moulin.

Saint-Elier

Poney village
Lavoir.

Maison du Tourisme du Pays de Conches

2, rue Pierre Mendès-France

27190 Conches

02 32 30 32 98

tourisme@conchesenouche.com



SUR LA ROUTE DE COMPOSTELLE



INFORMATIONS PRATIQUES :

Communes : Conches ; Saint-Elier; La Croisille (Eure)

Stationnement : Parking de la maison des arts de Conches

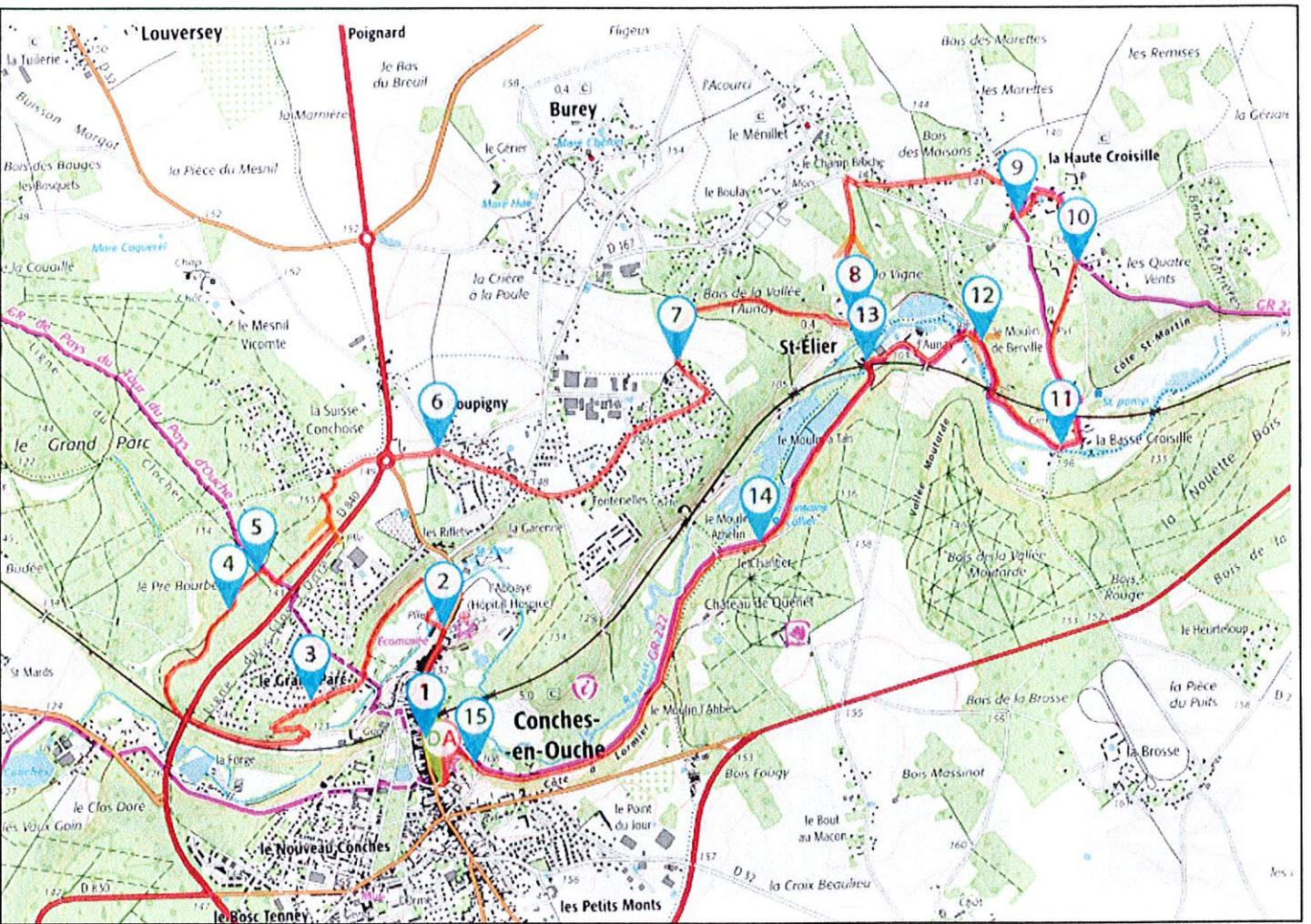
Durée : 4h30

Distance : 15 km

Difficulté : moyenne

Dénivelé : 137 m

Balisage: jaune; jaune/rouge GR de pays



(D/A) Depuis la Place Aristide Briand, rejoindre le square. Le traverser, passer devant le donjon et contourner par la droite la mairie et suivre la Rue de l'Hotel de Ville jusqu'à la rue principale (rue Sainte-Foy).

1 Tourner à droite dans la rue Sainte-Foy en passant devant le portail de l'église sainte-Foy. Descendre la Place Sadi Carnot et continuer tout droit par la rue Paul Guillaud. Avant l'abbaye (Musée du Verre de Conches), prendre la Rue de la Cavée. **2** Au Musée du Rouloir, partir à gauche pour traverser l'arboretum par la droite. Prendre en face la rue de Rhodes. **3** Puis au milieu de la côte descendre le petit raidillon à gauche. En bas, tourner à droite et longer la voie de chemin de fer. **4** Bifurquer à droite et entrer dans la forêt. **5** Entrer à droite dans le parc aménagé du Pré Bourbeux. Continuer en forêt. À la croisée des chemins, tourner à droite (tables de pique-nique, jeux pour enfants, terrain de pétanque, panneaux pédagogiques). Sortir vers la droite du parc jusqu'au giratoire des chevaux. Traverser prudemment la D840.

6 Poursuivre en face rue Jacques Prévert. Franchir la D61 et suivre la rue du Gros Chêne. Obliquer à gauche vers le lotissement rue des Fontenelles. Tout droit, puis tourner à gauche rue des Bergeronnettes. Au bout, prolonger sur un chemin. **7** À la patte d'oie, descendre à droite, plein nord, le chemin à travers champs puis en lisière de bois. Au croisement suivant, continuer tout droit puis entrer dans le bois. Au chemin goudronné, tourner à gauche et atteindre l'église de Saint-Élier. **8** Virer à gauche avec la route et continuer au nord. Au croisement suivant, tourner à droite puis à gauche dans le chemin de la Croisille. Aux deux croisements suivants, aller tout droit et suivre la rue du Bois des Maisons (atelier de poteries et faïences). Quand la rue oblique à gauche, bifurquer à droite rue des Buissonnets. Au carrefour, tourner à droite pour rejoindre la mairie de la Croisille. **9** Prendre à gauche le chemin de la Dime. Au bout, tourner à droite. Ignorer un départ sur la gauche puis traverser la D167.

10 Au croisement, effectuer un droite-gauche pour emprunter un chemin herbeux. Descendre et, peu après un pylône, rejoindre un autre chemin et le suivre à gauche. En bas, prendre à droite une route goudronnée. Franchir le pont de chemin de fer et passer devant l'église de la Croisille. **11** Avant le pont, quitter la route et s'engager à droite dans un chemin. Passer sous le pont de chemin de fer et longer la rivière à main gauche. **12** Tourner à gauche à la route. Ignorer à gauche le pont qui enjambe la voie ferrée et traverser le hameau de l'Aunay. **13** Au lavoir de Saint-Élier, tourner à gauche et passer sous le pont de chemin de fer. Suivre un chemin caillouteux bordé de plusieurs plans d'eau côté droit. **14** Déboucher sur une route et la suivre à droite sur environ 2 km (balisage GR® Rouge et Blanc). À une patte d'oie, obliquer à droite. **15** Au croisement qui se présente aussitôt, quitter la route et emprunter à gauche un raidillon qui monte vers l'église Sainte-Foy. Effectuer une épingle vers la gauche, prolonger sur la route et passer au pied de la mairie. Prendre un sentier sur la gauche pour rejoindre le point de départ **(D/A)**.